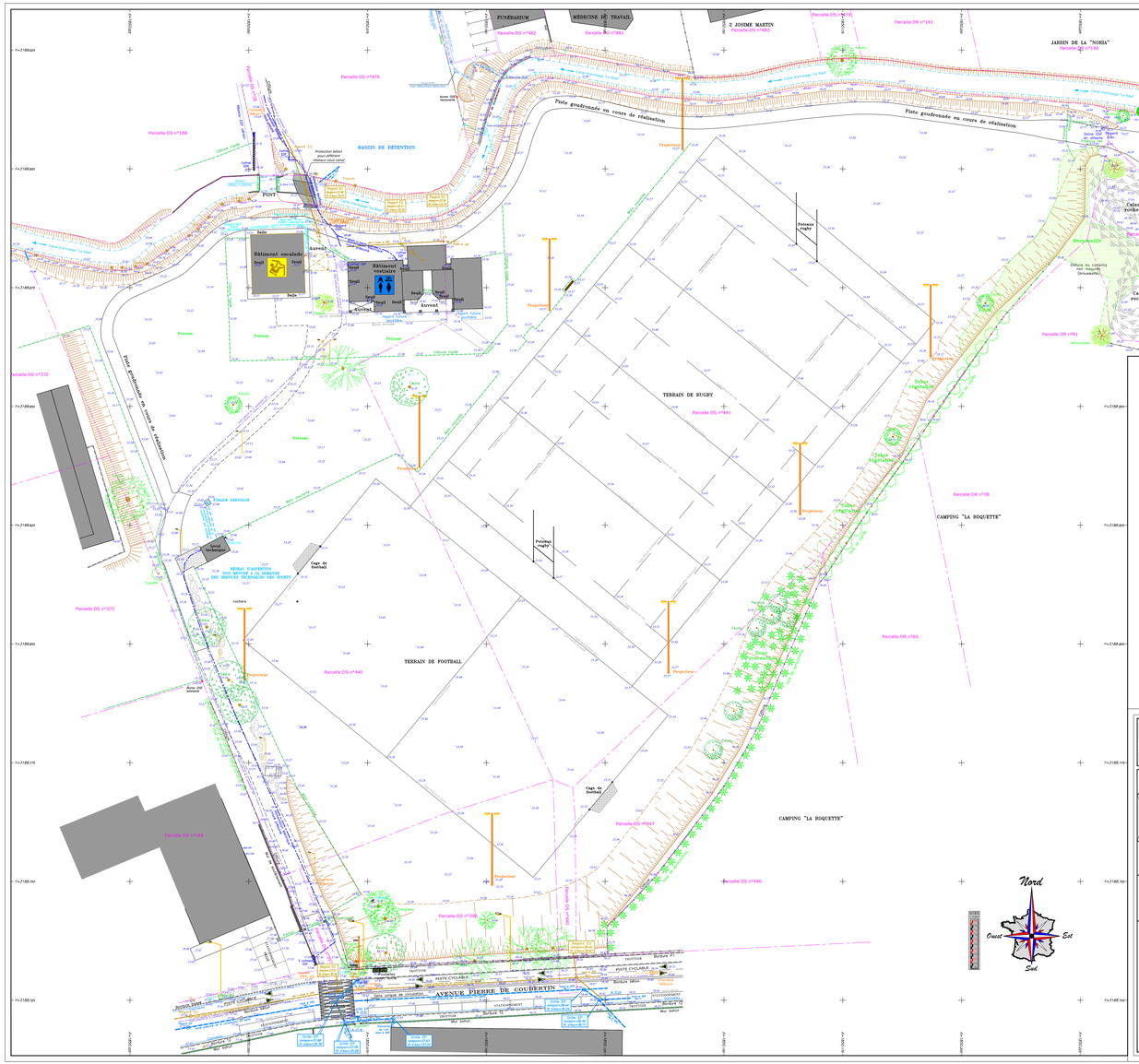

REMARQUES :

- Les coordonnées altimétriques sont rattachées au Nivellement Général de la France (système IGN 1969) et les coordonnées planimétriques sont rattachées au système Lambert 93 (projection CC44) par système G.P.S.
- Les limites de parcelles figurant au présent plan résultent de l'application du plan cadastral en prenant en compte les limites apparentes de possession. Elles n'ont qu'une valeur indicative et doivent être confirmées par:
  - bornage contradictoire (à réaliser ou existant) avec les propriétaires riverains
  - et/ou alignement avec la Commune d'Aragon
  - et/ou plans de division antérieurs.
- Tous les réseaux dessinés sur ce plan l'ont été à partir de l'état des lieux de surface et avec les plans d'une DICT remis par les services techniques de la mairie en février 2020. Ils devront faire l'objet d'une réseau-détection ou de sondage pour un placement plus précis avant tout travaux

E.U.R.L. Jérôme GONNET
Géomètre-Topographe et Maître d'oeuvre BTP
126, Chemin des Iscles
13 160 Châteaurenard
Port. 06 74 26 11 35
Fixe 04 74 26 11 35 - 09 86 41 63 55
Email : gonnet.geo@gmail.fr
Société au capital de 10 000 € - SIRET n°853 268 177 00014

Département : Bouches-du-Rhône

Commune : Châteaurenard

Parcelles : DS n°397, 398, 400, 440, 441 et 447
Parcelles : DR n°14 et 77

Propriété de la Commune de Châteaurenard

PLAN TOPOGRAPHIQUE DU STADE DES BEAUMES

Echelle : 1/250ème

Réf. dossier : 2020-010

relevé en date : décembre 2020 complété en février 2021

Le Géomètre-Topographe authentifie la réalisation du présent plan par sa signature et le cachet de l'entreprise en date du :

ÉVOLUTION DU PLAN :

Indice	Date	Remarques et modifications
V0	24/12/2020	Plan topographique pour reconnaissance des réseaux enterrés
V1	16/03/2021	Plan topographique avec réseau enterrés et mises à jour du plan après différents travaux : suppression des plantanes du Rénd et création de piste goudronnée au pied de la digue du Rénd